CE MONDE QUI BOUGE

Syrie, BHL veut s'inviter dans la crise

Par Hassane Zerrouky

Le conflit syrien est-il en train de se transformer en guerre interconfessionnelle ? Le médiateur de l'ONU, Kofi Annan, s'en inquiète. «Le spectre d'une guerre généralisée, avec une dimension confessionnelle alarmante, grandit de jour en jour. J'ai senti très intensément les inquiétudes des voisins immédiats de la Syrie lors de mes consultations au cours des derniers jours», confiait-il à Doha dans le cadre de la réunion de la Ligue arabe. L'émissaire onusien faisait allusion au risque de basculement d'un moment à l'autre, si ce n'est déjà le cas, vers un affrontement qui opposera d'un côté la minorité alaouite mais aussi chrétienne, druze et même kurde qui se sentent menacées par cette partie des sunnites tentée de plus en plus par les solutions extrêmes préconisées par l'islamisme djihadiste. Car ce dernier, en dépit des dénégations de cette partie de l'opposition syrienne incarnée par le Conseil national syrien (CNS) majoritairement sous contrôle des Frères musulmans, est de plus en plus présent sur le terrain tant la Syrie exerce un pouvoir d'attraction de plus en plus fort sur les djihadistes qui affluent vers la terre des Omeyades via le Liban, la Jordanie mais aussi la Turquie. L'irruption des djihadistes sur la scène syrienne est d'abord la conséquence de cette politique de la force brutale, sur fond d'arrestations massives et de pratique systématique de la torture, opposée par le pouvoir syrien comme seule réponse aux revendications exprimées pacifiquement par une partie de la population à l'appel de cette partie de l'opposition qui ne se reconnaît pas dans le CNS : je pense au Comité national pour le changement démocratique (CNCD) ou le CED (Courant de l'édification de l'Etat, parti laïque de gauche en clandestinité) qui ont dénoncé «les appels des Etats du Golfe à armer» les rebelles et qui préconisent une sortie de crise pacifique impliquant la fin du régime baathiste, et ce, afin d'éviter une guerre civile et l'implosion de la Syrie. Cette présence de djihadistes est aussi la conséquence du refus par le CNS de toute solution politique qui n'impliquerait pas le départ préalable du pouvoir syrien. Un refus, en vérité, soufflé par Washington et Paris, et que les pays du Golfe se sont employés à soutenir fortement au sein et en dehors de la Ligue arabe, avec toutefois une mention particulière au Qatar, lequel veut prouver aux Etats-Unis qu'il veut être un allié aussi docile et loyal que l'est son voisin saoudien. Toujours est-il que plus de 13 mois après le début de la révolte syrienne, les violences échappent désormais à tout contrôle. Pas plus que le régime syrien, le CNS qui a vu la défection de nombreuses personnalités, ou l'ALS éclatée en une cinquantaine de milices agissant sans réelle coordination entre elles, certaines étant passées sous contrôle islamiste, ne sont en mesure aujourd'hui d'avoir la maîtrise de la situation au plan sécuritaire. Qui plus est, la crise syrienne est en train de déborder au Liban, notamment à Tripoli et même Beyrouth, où de violents combats ont opposé salafistes et alaouites. C'est dans ce contexte d'exacerbation des tensions politico-confessionnelles que s'est invité Bernard-Henri Lévy, remis opportunément en selle par certains médias et milieux politiques français. Voulant rééditer son «exploit» libyen, le «général» philosophe, qui a présenté un film à Cannes, *Le serment de Tobrouk* sur la Libye, «une ingérence réussie», fanfaronne-t-il, a écrit une lettre ouverte au président Hollande dans laquelle il lu demande de suivre l'exemple de Sarkozy en décrochant le téléphone pour «convaincre vos homologues russes et chinois que leur soutien au terrorisme d'Etat syrien les déshonore et les affaiblit». Et sur France 2, il a préconisé une intervention militaire hors ONU ! En novembre dernier, à la Convention nationale organisée par le Conseil représentatif des organisations juives de France (Crif), il expliquait, sans détour, à propos de son engagement en Libye : «J'ai porté en étendard ma fidélité à mon nom et ma fidélité au sionisme et à Israël». Si après ça, il y a encore des «Arabes» qui l'écoutent… **H. Z.**

RÈGLE 51-49 IMPOSÉE AUX INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Alliance RND-PT

Les alliances, même temporaires, se dessinent à l'intérieur de la toute fraîche Assemblée nationale. Des députés du RND ont approché ceux du PT pour une «entente» concernant la défense de la règle du 51-49 imposée aux investisseurs étrangers. Hanoune précise : il ne s'agit nullement d'une alliance.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Pas de pacte en vue entre les deux formations, mais un rapprochement conjoncturel en vue de défendre la disposition contenue dans la loi de finances complémentaire et imposant un partenaire majoritaire national dans tout projet en association avec un tiers étranger. Il n'est pas exclu que le Parti des travailleurs fasse de similaires alliances conjoncturelles avec des partis partageant la même vision, notamment en matière d'économie. Les députés formant le groupe parlementaire du PT étaient hier réunis autour de Louisa Hanoune afin de tracer les grandes lignes de ce que sera le quinquennat. Première directive de la secrétaire générale du PT : le mandat syndical prime sur le mandat parlementaire. Aux députés, récemment élus, elle rappellera tout le travail qui les attend pour promouvoir les idées du parti. «Pas question pour vous d'habiter au sein de l'APN», les avertit-elle, réclamant des députés une grande fidélité au serment qu'ils ont prêté avant d'avoir les faveurs des électeurs. Même si elle considère cette législature comme «la pire jamais connue», Louisa Hanoune attend des députés du PT une grande exemplarité.

En prenant la décision de ne pas prendre part aux travaux d'ouverture de l'APN, elle donnait le ton de ce que devront être les cinq années à venir : le PT ne prendra aucun poste de responsabilité au sein des instances de l'APN, laissant ces postes à «la majorité factice». Son groupe parlementaire mènera combat au sein des commissions pour promouvoir les grands principes du parti : amendement du statut du député pour redéfinir l'immunité parlementaire, révocabilité des mandats et interdiction de la transhumance politique. Les députés qui forment le groupe parlementaire bénéficieront, pour les novices, de sessions de formations aux rouages de l'Assemblée nationale. Le parti mettra ensuite le cap sur les élections locales. Juste après son université d'été, le PT mettra au point ses listes électorales pour affronter le rendez-vous électoral que Hanoune qualifie de crucial. **N. I.**

MISSION EUROPÉENNE D'OBSERVATION DES LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Le RCD invite le Parlement à enquêter

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a rendu, mercredi 6 juin, le Parlement européen destinataire d'un long mémorandum, à travers lequel il l'y invite à se pencher sur les dessous de la mission européenne d'observation des élections législatives du 10 mai dernier.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - le RCD, qui a fait de l'observation internationale massive et de qualité une des conditions à sa participation au scrutin législatif, s'est d'abord interrogé sur le maintien par l'Union européenne de sa mission d'observation en Algérie, malgré «les avertissements et les abus patents qu'elle a constatés, voire subis». Le parti de Mohcine Bellabas estime, ce disant, que par un tel engagement l'Union européenne «crée un précédent qui pèsera lourdement sur le développement de ses relations avec les forces démocratiques algériennes». Sériant les différents événements qui ont marqué l'Algérie avant que n'arrive l'échéance électorale, notamment la répression féroce contre les mouvements politiques et sociaux qui ont réclamé le changement, suivie de l'arsenal de lois liberticides votées par l'Assemblée et l'implication, en pleine campagne électorale, du président Bouteflika à travers une recommandation de vote à peine voilée, le RCD met à l'index la mission européenne d'observation des élections législatives, laquelle s'est empressée de délivrer un quitus de validation d'une opération électorale avant même qu'elle ne s'achève, en tout cas avant même que le Conseil constitutionnel n'examine et ne se prononce sur les recours. «Pourquoi l'Union européenne s'est-elle impliquée dans un processus vicié d'avance devant lequel les ONG américaines ont pris leur distance ? Pourquoi a-t-elle maintenu sa mission y compris après les provocations l'ayant ciblée directement ? Pourquoi ses responsables se sont-ils empressés de saluer une élection que les Algériens eux-mêmes dénoncent jusque y compris dans certains cercles officiels, ce qui est une première en Algérie ?» le RCD invite le Parlement européen à s'intéresser à toutes ces questions posées. «Autant de questions auxquelles il serait utile que des parlementaires européens cherchent à trouver des explications.

L'Union européenne les doit aux citoyens algériens qui se sont mobilisés qui pour organiser le boycottage en vue d'enrayer le cercle infernal des fraudes qui a bridé le destin d'une nation promise à tous les espoirs, qui pour dénoncer une campagne fermée à l'opposition et qui pour interpeller et chahuter en plein meeting les auteurs de l'impasse algérienne (...)». Pour le RCD, les élections du 10 mai ne convaincront pas l'Algérien que l'Union européenne a d'autres objectifs que la récolte de dividendes économiques.

S. A. I.

TAYEB ZITOUNI, MEMBRE DU MOUVEMENT DE SAUVEGARDE DU RND :

«Nous avons brisé le mur de la peur»

Les membres de la coordination du Mouvement de sauvegarde du Rassemblement national démocratique ont affirmé, hier, qu'une majorité des cadres du parti soutient leur initiative.

Tarek Hafid Alger (Le Soir) - Tayeb Zitouni, Nouria Hafsi, Belkacem Belhacir et Ahmed Boubrik sont persuadés de remporter le conflit qui les oppose depuis plusieurs semaines à Ahmed Ouyahia. Membres «apparents» du Mouvement de sauvegarde du Rassemblement national démocratique (RND), ils ont affirmé, hier, avoir le soutien d'une grande majorité de cadres de leur formation.

«Nous sommes soutenus par une grande majorité des membres du conseil national ainsi que par des ministres et des élus. Mais ces personnes ne souhaitent pas encore apparaître au grand jour car elles estiment que la conjoncture n'est pas encore favorable. Nous respectons leur choix. Pour l'heure, notre plus grand acquis est d'avoir réussi à briser le mur de la peur», a affirmé Tayeb Zitouni, lors d'une conférence de presse animée, hier, à la Maison de la presse Tahar-Djaout. Selon le président de l'APC d'Alger-Centre, une autre catégorie de cadres de ce parti, des «opportunistes», préfère attendre le départ d'Ahmed Ouyahia «de la tête de l'exécutif».

Les contestataires ont tenu à revenir sur les conditions dans lesquelles se sont déroulés les travaux du dernier conseil national du RND. «Le secrétaire général a tenté de minimiser la portée de notre mouvement en affirmant que nous ne sommes qu'une minorité. Très bien, alors qu'il nous explique la présence d'une soixantaine d'individus qui ne sont pas membres de cette instance. Qu'il nous explique également pourquoi ces mêmes individus ont adopté les résolutions de ce conseil national». Pour les contestataires, l'échec d'Ahmed Ouyahia en qualité de secrétaire général et de Premier ministre est évident. «Il l'a lui-même reconnu lors de la conférence de presse qu'il a animée au terme de ce conseil national, souligne Tayeb Zitouni. Ouyahia a évoqué clairement ses échecs à la tête de l'exécutif. Mais, personnellement, j'aurais souhaité qu'il aborde les questions internes au parti, sa situation catastrophique après les résultats de l'élection législative. Il n'en fut rien. Cette conférence de presse semblait intervenir au terme d'une réunion du gouvernement et non pas à la clôture d'une rencontre organique». Pour Ahmed Boubrik, Ahmed Ouyahia est un personnage qui n'a jamais cru en le RND. «Il a toujours dit qu'il n'avait aucunement confiance en son parti. Il ne prend jamais rien au sérieux. D'ailleurs, je doute fort qu'il prenne au sérieux notre initiative», a-t-il avoué.

T. H.

AFFAIRE ALGÉRIE TÉLÉCOM HUAWEI-ZTE

Boukhari et Mejdoub condamnés à 18 ans de prison ferme

Le pôle judiciaire spécialisé du Centre a condamné, hier, Mohamed Boukhari et Chani Mejdoub à une peine de 18 années de prison ferme et une amende de 5 millions de dinars chacun dans le cadre de l'affaire des commissions versées, en 2003 et 2004, par ZTE Algérie et Huawei Algérie.

L'ex-conseiller à la communication et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois ont été reconnus coupables de «corruption et de blanchiment d'argent». Les biens acquis par Mohamed Boukhari avec l'argent de ces commissions (un terrain à Alger et une villa à Annaba) ainsi que les avoirs déposés dans les comptes ouverts auprès de la banque luxembourgeoise Natixis Private Banking ont été saisis par la justice.

Actuellement en fuite, Dong Tao, Chen Zhibo et Xiao Chuhfa, les responsables des deux entreprises chinoises, ont été condamnés par défaut à 10 années de prison pour corruption. Le tribunal a, par ailleurs, confirmé l'émission d'un mandat d'arrêt international.

Pour leur part, les entreprises ZTE Algérie et Huawei Algérie, citées en qualité de personnes morales, ont été condamnées à une amende de 3 millions et à une interdiction de soumissionner à un marché public d'une durée de deux années. Notons que le représentant de Huawei était absent, hier, lors du prononcé de la décision de justice.

T. H.

SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ)

CONDOLÉANCES

C'est avec une grande tristesse que le Syndicat national des journalistes a appris le décès, survenu le mardi 5 juin 2012, de Mme Zineb Ghimouze, mère de notre collègue et ami, Kamel Ghimouze.

En cette douloureuse circonstance, l'ensemble des membres du syndicat présentent leurs plus sincères condoléances à Mourad ainsi qu'à toute la famille Ghimouze de Constantine.

«A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.»

P/ le Syndicat national des journalistes,
le secrétaire général,
Kamel Amarni

COMMUNIQUÉ

NEDJMA LANCE «PHONE NEDJMA PLUS»

Un téléphone portable et une ligne Nedjma Plus à 2 300 DA seulement

Nedjma poursuit sa dynamique innovatrice et de recherche des meilleures formules qui répondent aux attentes de ses clients résidentiels et lance «Phone Nedjma Plus» soit un téléphone portable et une ligne Nedjma Plus avec en prime un crédit initial de 200 DA, le tout au prix exceptionnel de 2 300 DA seulement.

Nedjma Plus offre pour les clients des avantages multiples et inédits :

• Des appels au tarif unique de 3,99 DA vers tous les réseaux nationaux fixes et mobiles ;

• Grâce à l'Option 2000, vous bénéficierez de 5 990 DA de crédit en rechargeant 2 000 DA, soit un bonus offert de 3 990 DA valables 30 jours, utilisable vers tous les réseaux nationaux fixes et mobiles ;

• Des communications vers les réseaux nationaux déductibles d'abord du bonus offert ensuite du crédit rechargé.

«Phone Nedjma Plus» est disponible dans tous les Espaces Nedjma et les City-Shops à travers le territoire national.

Le Département des relations publiques Nedjma